

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
ABDERAMANE KOKO, MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE, A L'OCCASION DE LA 34^{EME} SESSION
DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO
(Paris, 16 octobre-03 novembre 2007)**

Monsieur le Président de la Conférence Générale,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Monsieur le Directeur Général,
Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de Délégations,
Honorables Délégués,
Mesdames, Messieurs.

C'est pour moi un grand honneur et un immense plaisir de prendre la parole devant cette auguste Assemblée. Aussi, permettez-moi de joindre ma voix à celle des autres pour présenter, au nom de la délégation qui m'accompagne, toutes mes félicitations à Monsieur l'Ambassadeur ANASTASSOPOULOS de la Grèce pour sa brillante élection aux fonctions de Président de la 34^{ème} Session de la Conférence Générale, succédant à

Monsieur l'Ambassadeur MOUSSA BIN JAAFAR d'Oman qui a présidé avec tant de dévouement et de compétence la 33^{ème} session.

Je voudrais également féliciter Monsieur le Directeur Général Koïchiro MATSUURA, le Conseil Exécutif et le Secrétariat de la Conférence Générale pour la qualité de la préparation de ces assises. Le Tchad salue l'adhésion du Monténégro comme 193^{ème} Etat membre et le retour du Singapour au sein de la famille UNESCO.

Monsieur le Président,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs,

La 34^{ème} Session de la Conférence Générale se tient dans un contexte international fortement marqué par diverses crises et conflits. A cela s'ajoutent les effets pervers de la mondialisation pour les pays en développement, caractérisée par la concurrence déloyale subie par nos pays en matière d'exportation de leurs matières premières. Cette situation engendre le chômage dont l'une des conséquences désastreuses est l'émigration massive des jeunes vers l'occident.

De même nous ne devons pas oublier les millions des victimes du SIDA dont l'Afrique paie le plus lourd tribut.

Ces tragédies doivent nous interpeller tous car seules des actions réelles et concertées au niveau mondial peuvent y mettre un terme.

Aussi, tout en nous félicitant des apports appréciables des Etats membres du système des Nations Unies, des ONG et autres associations humanitaires, nous voudrions exhorter tous les acteurs cités à faire des efforts supplémentaires dans le sens de l'éradication et de la prévention de tous ces fléaux.

Dans ce contexte, il convient de se féliciter de l'implication de l'UNESCO et de son Directeur Général dans la recherche des solutions idoines aux crises déclarées et latentes par la promotion de la culture de la paix, des droits humains et de la démocratie dans le monde.

Pour sa part le Gouvernement du Tchad est d'ores et déjà engagé aux côtés des pays amis dans la recherche des solutions pacifiques au conflit qui prévaut dans la sous région en particulier au Darfour et dont les conséquences sont catastrophiques pour les populations réfugiées ou déplacées par centaines de milliers.

Dans le cadre de la politique intérieure de réconciliation nationale prônée par Son Excellence Monsieur le Président de la République du Tchad Idris Déby ITNO, des résultats tangibles sont enregistrés avec le retour au pays des anciens opposants et la récente signature des accords de paix avec des groupes politico-militaires.

Sur un autre plan de notre politique intérieure, la dynamique démocratique engagée depuis décembre 1990 poursuit son chemin. Certes, ce chemin est parfois semé d'embûches, mais les raisons de satisfaction pour les populations tchadiennes sont plus importantes, au

regard des acquis en terme de libertés fondamentales, de paix et de relance économique engendrés par la démocratisation des institutions. Pour le Tchad, la démocratie est la seule voie possible pour consolider la paix et assurer son développement durable.

Monsieur le Président,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs,

Le Tchad, pour accélérer son développement socio-économique, vient de réviser, avec l'appui de ses partenaires, **sa Stratégie nationale de réduction de la pauvreté**. Cette stratégie s'appuie sur la bonne gouvernance et prend en compte les Secteurs prioritaires que sont l'éducation, la santé, le développement rural, l'environnement, l'eau et les infrastructures.

Pour mettre en œuvre cette politique, le Gouvernement du Tchad met un accent particulier sur la valorisation des ressources humaines à travers l'éducation considérée comme l'une des priorités du pays.

Dans cette perspective le Tchad a déployé des efforts appréciables au cours de ces dix dernières années. En effet, dans le cadre de son Plan d'action de l'Education Pour Tous (EPT) à l'an 2015, le Gouvernement a adopté la Loi d'Orientation du système éducatif et a mis en œuvre quelques programmes éducatifs dont le plus important est le **Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de l'Education** au Tchad (**PARSET**) qui vise l'accroissement de l'accès, de l'équité et

l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages. Dans le cadre de ce Programme, **un Centre National des Curricula** est créé et rendu opérationnel avec comme mission essentielle la conception et l'élaboration des programmes et des manuels scolaires en français et en arabe, pour le primaire, le secondaire et le normal.

De même, dans le cadre de son Programme de lutte contre le SIDA, le Gouvernement a rendu obligatoire l'éducation préventive contre le VIH/SIDA dans tous les établissements scolaires. Dans ce cadre, l'UNESCO a apporté un appui technique et financier dans la formation des enseignants et dans l'élaboration des curricula spécifiques.

Un Programme cadre pour la promotion de l'Éducation Bilingue coordonné par l'UNESCO et financé par la Banque Islamique de Développement est en cours d'exécution depuis juin 2004.

Dans ses efforts pour assurer l'équité en matière d'éducation et bien que l'objectif 5 de l'EPT ne soit pas atteint, le Gouvernement du Tchad a élaboré et adopté une **Stratégie nationale en faveur de l'accélération de l'éducation des filles** qui découle de **l'Initiative 25 pour 2005** lancée à Ouagadougou. Pour concrétiser cette volonté d'accroître la scolarisation des filles, une Direction de la promotion de la scolarisation des filles vient d'être créée.

Le Tchad est en train d'élaborer un Programme quinquennal d'Éducation et d'Alphabétisation qui met un accent particulier sur la qualité de l'offre d'éducation à toutes les catégories d'enfants (nomades, handicapés, enfants en situation difficile).

Au niveau de l'Enseignement Supérieur, une vision **Plan d'action pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche Scientifique et la Formation Professionnelle** vient d'être élaborée. Ce plan d'action prévoit la rénovation de l'enseignement supérieur par une appropriation des critères d'excellence et de qualité, en s'appuyant à la fois sur des méthodes classiques actuelles et virtuelles. Dans cette perspective, une loi créant l'Université virtuelle au Tchad a été adoptée par le Parlement. Il s'agit pour mon pays, qui ne bénéficie pas d'un accès réel et équitable à la production, à la diffusion et à l'utilisation de l'information, de faire du numérique une des clés de son développement. Avant l'adoption de la Vision Plan d'Action, la contribution technique de l'UNESCO en tant que partenaire principal du secteur, est vivement sollicitée.

Dans le domaine de la Culture, le Tchad qui détient un riche patrimoine culturel et naturel nécessitant une protection particulière, sollicite par ma voix l'appui de la Communauté Internationale et celle de l'UNESCO pour obtenir qu'un certain nombre de Sites soient inscrits sur la liste du Patrimoine mondial en particulier le site de la Région d'Archéi au nord du Tchad. A cet égard, avec l'appui technique et financier de l'Organisation, une liste indicative a été déposée au Centre du Patrimoine pour étude. Il convient aussi de souligner aussi que le Tchad dispose d'un Projet de Document Cadre de la politique culturel pour lequel nous sollicitons également l'appui de l'UNESCO.

Permettez-moi Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de rappeler qu'avec la découverte en 2001 de Toumaï, l'hominidé

Sahelanthropus Tchadiensis, le Berceau de l'humanité se trouve désormais au Tchad, et **la logique scientifique voudrait donc que nous soyons tous d'origine Tchadienne.**

Monsieur le Président,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs les Délégués,

Je voudrais au nom du Gouvernement réitérer nos remerciements à tous les partenaires du Tchad pour leur appui technique et financier dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses programmes de développement.

Je voudrais également apporter l'appui de mon Gouvernement au projet de **Stratégie à moyen terme pour 2008/2013 et au Programme et Budget 2008/2009**. Ce faisant, le Tchad soutient toutes les réformes entreprises par le Directeur Général de l'UNESCO, réformes dont les résultats sont déjà palpables.

Pour terminer, je voudrais vous annoncer une bonne nouvelle: le Tchad vient d'apurer tous ses arriérés de contribution dus au budget de l'UNESCO.

Je souhaite plein succès aux travaux de la 34^{ème} Session de la Conférence Générale.

Je vous remercie./-